

Comité Social d'Administration du 6 Juillet

L'attractivité du ministère attendra

Présidé dans sa première partie par Monsieur Attal, ministre délégué en charge des comptes publics, ce Comité Social d'Administration se devait être le lieu des annonces ministérielles suite à la précédente séance du 11 mai dernier, où toutes les fédérations des finances ont posé leurs revendications et les attentes des personnels.

Les annonces du ministre

✓ Sécurité des agents

Suite à l'assassinat de notre collègue de la DGFIP, les engagements pour renforcer la sécurité des agents exerçant des missions de contrôle, quel que soit leur direction, seront intégrés dans la prochaine Loi de Finances.

✓ Emplois

Le schéma de suppressions d'emplois à Bercy pour 2024 serait divisé par 4 (rappel 800 suppressions d'emplois en 2023).

Une communication sur le site intranet de la DGFIP annonce la création de 250 emplois, mais dans les faits ces créations n'en seront pas puisque la DGFIP subira encore 200 suppressions au lieu de 450.

En conséquence, le ministère des finances continue de subir des suppressions d'emplois. Pour l'ensemble des autres directions, réponse définitive fin septembre.

Monsieur Attal a annoncé une stabilisation des emplois pour 2025.

✓ Plan de qualification : le retour

o Changement de corps

+10% de promotions internes par changement de corps en 2024 et 2025, soit selon le ministre 200 promotions supplémentaires par an.

Un groupe de travail ministériel aura lieu à la rentrée pour en définir la répartition (C en B et B en A), avant d'engager un débat directionnel sur les modalités (répartition concours interne, concours interne spécial, liste d'aptitude)

o Changement de grade

« pas de blocage avéré », dit le ministre, en conséquence les taux publiés au Journal officiel demeurent inchangés pour 2024. Nous sommes loin de partager son constat, surtout en catégorie B.

✓ Indemnitaires : aucune revalorisation à l'ordre du jour

o **IMT** : les agents qui, pour diverses raisons, ne terminent pas leur carrière dans les ministères de Bercy, se voient exclus du complément de pension liée à cette indemnité, alors même que certains ont cotisé parfois depuis la création de l'indemnité. Le ministre accepte de mettre fin à cette anomalie. Un article du PLF 2024 confirmera l'abandon de cette injustice, dénoncée de longue date par **FO Finances**. Par contre, le ministre se refuse à une revalorisation de cette indemnité.

o **Prime de fidélisation pour les agents exerçant en Seine St Denis** : à la demande de **FO Finances**, engagement du ministre de revoir au niveau interministériel la possible intégration des agents des douanes d'Aulnay sous-bois.

✓ **Protection Sociale Complémentaire**

Le ministre se déclare favorable à un couplage santé /prévoyance et se dit prêt à soutenir cette position au niveau interministériel, d'où le report de la négociation à la rentrée.

✓ **Action sociale** : Aucune information sur le budget 2024

✓ **Remboursement frais de déplacement des suppléants CSA**

Le ministre s'en tient aux textes réglementaires, mais **accepte que les suppléants soient convoqués au titre d'experts et ainsi puissent bénéficier du remboursement de leurs frais.**

La circulaire ministérielle du règlement intérieur devrait en définir la mise en œuvre et surtout sa concrète application au niveau local, où trop souvent la hiérarchie s'en tient à une lecture restrictive du droit.

Émeutes : Des dégâts matériels importants, des agents sous le choc

Tout naturellement, l'actualité a primé et les émeutes de la semaine passée ont été évoquées par le ministre. Ce ne sont pas moins de 25 Centres des Finances Publiques qui ont été détériorés et près de 600 agents victimes des exactions commises, de même un site douanier a été touché et des agents se sont retrouvés en grande difficulté à Avignon, dans l'exercice de leurs missions.

Dès le week-end dernier, un point de situation nous a été adressé par le Secrétariat Général et une réunion a eu lieu à Bercy le 4 juillet.

Toutes les mesures ont été prises par le ministère et les directions et Bercy était représenté dans la cellule interministérielle.

Dans ces circonstances, pour **FO Finances**, **la priorité doit être donnée à la protection des agents et aux bâtiments administratifs**, qui ont été les cibles d'exaction contre l'État républicain.

Même s'il a pu être constaté une amélioration de la situation ces derniers jours, le ministère doit se prémunir contre des « répliques » dans les jours et semaines à venir.

Un accompagnement psychologique des agents doit être mis en place le temps nécessaire et les horaires de travail adaptés avec un télétravail exceptionnel de cinq jours si nécessaire, et des autorisations d'absence exceptionnelles dans certains cas.

Par ailleurs, un budget exceptionnel pourra être débloqué si besoin, pour couvrir les dépenses liées à la réparation des sites impactés.

Règlement intérieur du CSA-Ministériel

Contrairement aux pratiques précédentes, **le CSA ministériel ne vote plus formellement le règlement intérieur.**

Les organisations syndicales ont donc rédigé un avis pointant les impacts négatifs de ce nouveau RI, qui est joint à ce compte rendu.

Cet avis, voté à l'unanimité, sera porté à la connaissance de l'ensemble des agents via les intranets. Le Secrétariat Général devra apporter une réponse écrite aux fédérations.

Très attendues, les annonces du ministre ont certes permis d'avoir des réponses, avec des engagements voire quelques avancées, mais qui sont encore loin de répondre aux attentes légitimes des agents.

Aucune revalorisation indemnitaire n'est programmée, pas d'abondement des promotions intra catégorielles, incertitude sur le budget de l'action sociale...

Quant aux annonces sur l'emploi, FO Finances attendra la présentation du PLF 2024 pour en évaluer la véritable portée pour l'ensemble des directions de Bercy.

Pas sûr que ces annonces suffisent à améliorer l'attractivité de notre ministère et redonne de la motivation aux agents.